

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2007**

**Délibération**  
**n° 2007.11.379**

**Maîtrise de l'énergie  
- convention "gaz  
simplicité" énergies  
communes avec  
GDF**

**LE VINGT TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 novembre 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Guy DUPUIS, François ELIE, Annie FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD

**Ont donné pouvoir :**

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Bernard CONTAMINE à Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT à Jean MARDIKIAN, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE à Denis DOLIMONT, Jean-Pierre GRAND à Lionel MERONI, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Jean-Jacques SYOEN à François ELIE

**Excusé(s) :**

Michel BRONCY, Philippe BERTHET, Patrick RIFFAUD, Gilles VIGIER

**Excusé(s) représenté(s) :**

ENVIRONNEMENT / ECO-CONSEIL

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**MAITRISE DE L'ENERGIE - CONVENTION "GAZ SIMPLICITE" ENERGIES COMMUNES AVEC GDF**

La ComAGA s'est récemment dotée d'un outil de suivi de ses consommations de fluides permettant l'import automatique de données (Deltaconso). Afin de rendre possible cet import pour les données liées aux consommations de gaz, il est proposé de signer une convention « Gaz simplicité » avec Gaz de France.

Cette convention précise que :

- les services proposés consistent au regroupement de factures, à la transmission mensuelle avec paiement unique, à la réalisation d'un bilan annuel approfondi (services préexistants à la ComAGA), **à l'envoi mensuel par mail des données de consommation sous format numérique** ;
- le prix des services décrits est inclus dans le prix de fourniture de gaz naturel ;
- la convention est établie pour une durée d'un an à compter de sa date de signature, et est renouvelable par tacite reconduction d'année en année ;
- la convention prend fin au terme ou à la résiliation de l'ensemble des contrats régulés.

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 23 octobre 2007,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la convention « gaz simplicité » énergies communes avec Gaz de France.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président la signer.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**29 novembre 2007**

**Affiché le :**

**29 novembre 2007**